

Image not found or type unknown



Droit du père sur l'enfant??????

Par **silloo13**, le **18/07/2009** à **01:21**

Bonjour,

je suis enceinte de trois mois et la papa qui était ravi au début ne veut plus du bébé, donc j'ai décidé de le quitter, mais je souhaiterais savoir quels sont les droits du père s'il décide de le reconnaître quand même, ce qu'il serait tout a fait capable de faire histoire de mettre des batons dans les roues. Jusqu'à quel âge peut il reconnaître cet enfant, quels sont ces droits en matière d'autorité parentale, et s'il décide de rester à l'écart, a t'il le droit de ressurgir à n'importe quel moment et exiger quoi que se soit ? je suis totalement perdue et bien évidemment au vue de son attitude totalement irresponsable et désinvolte je préférerais qu'il reste à l'écart et nous laisse tranquille. J'attends vos réponses avec impatience.
merci